

ACARIENS CAPTURÉS AU MOYEN CONGO
SUR *CRICETOMYS GAMBIANUS* WATERHOUSE :
ANDREACARUS PETERSI RADFORD 1952 et *A. ZUMPTI* n. sp.
(ACARINA, LAELAPTIDÆ)

Par R. TAUFFLIEB

ANDREACARUS PETERSI Radford

En 1952, Radford créait le genre *Andreacarus*, à propos d'une nouvelle espèce d'Acarien de la famille des *Laelaptidæ*, fort différent de tous les autres genres connus de cette famille. L'espèce type *A. petersi* Radford 1952 avait été récoltée sur *Cricetomys gambianus* Waterhouse, en Sierra Leone, et Radford inclinait à croire qu'elle était l'hôte d'un Dermaptère (*Hemimerus talpoides* Walker 1909) plutôt que du Rongeur lui-même. Nous avons pu récolter nous-même quelques exemplaires mâles et femelles d'*A. petersi* sans pouvoir trancher la question de l'hôte véritable. Il faut seulement noter que les Dermaptères, qui n'ont malheureusement pu être déterminés, et les *Andreacarus* ont été pris séparément dans le pelage du *Cricetomys* et que, dans un cas, ce dernier n'était porteur d'aucun Dermaptère.

Provenance : Environs de Brazzaville ; 2 femelles sur *Cricetomys gambianus* Waterhouse, le 24 août 1953 ; 10 femelles et 4 mâles sur le même hôte le 26 août 1953.

Forêt du Mayombe, Moyen-Congo : 6 femelles sur la même espèce de Rongeur, le 29 septembre 1953.

ANDREACARUS ZUMPTI n. sp.

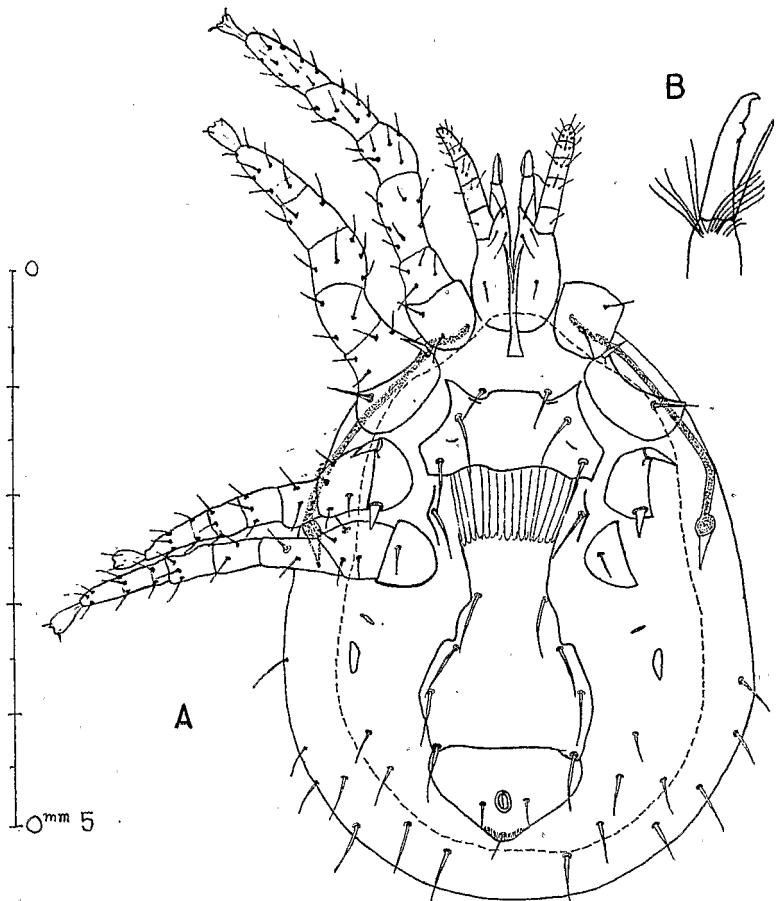
A deux reprises, nous avons récolté, en même temps qu'*A. petersi* Radford, plusieurs exemplaires femelles d'un Acarien correspondant à la description générique de Radford, mais très différents de l'espèce type. Ils ont été récoltés exactement dans les mêmes conditions que l'espèce type.

ANN. DE PARASITOLOGIE, T. XXXI, N° 4. — 1956.

ORSTOM Fonds Documentaire

N° : 29035, ex 2

Cote : B



A. *Andreacarus zumpti* n. sp., face ventrale de la femelle.
B. Chélicère de la femelle.

Nous sommes heureux de pouvoir dédier cette espèce au Professeur F. Zumpt, du South African Institute for Medical Research.

Femelle : Plaque dorsale d'aspect ovoïde. Sa plus grande largeur nettement au-dessous des plaques métapodales externes. Longueur : 490 μ ; largeur : 330 μ . Elle porte environ 80 soies.

Plaque sternale beaucoup plus large que longue. Longueur médiane : 77 μ ; largeur au niveau de la 2^e paire de soies : 125 μ .

Son bord antérieur porte deux échancrures au niveau de l'insertion de la 1^{re} paire de soies sternales, de sorte que celles-ci semblent être en dehors de la plaque. Les deux autres paires de soies et les pores sont à leur emplacement habituel. Son bord postérieur est sinueux, de ligne générale concave.

Plaques endopodales très minces, avec une longue soie chacune.

Plaque génito-ventrale très élargie postérieurement. Ses bords latéraux présentent deux échancrures en face de l'insertion de la 2^e paire de soies. Ces échancrures, bien qu'existant sur nos trois exemplaires, ne représentent peut-être pas un caractère très spécifique. Largeur maximale (au niveau de la 3^e paire de soies) : 160 μ ; largeur au niveau de la 1^{re} paire de soies : 72 μ ; longueur mesurée à partir de la 1^{re} paire de soies : 145 μ .

Plaque anale beaucoup plus large que longue avec trois soies fines et courtes. Longueur : 90 μ ; largeur : 140 μ . Les soies paires sont placées au-dessus du niveau inférieur de l'orifice anal.

Plaques métapodales externes allongées. Longueur : 40 μ .

Plaques métapodales internes très réduites.

Le stigma s'ouvre entre les coxæ III et IV et le périmètre se termine presque au bord antérieur de la coxa I.

La base du gnathosome porte ventralement deux soies fines.

Chélicères : le doigt fixe est long, fin, peu chitinisé et sans dent ; le doigt mobile est recourbé à son extrémité. Il porte deux dents mousses, peu accusées. A sa base se trouve une touffe d'une douzaine de soies longues.

La coxa I porte deux soies fines, l'antérieure plus courte que la postérieure. Coxa II : une épine au bord antérieur et une longue soie. Coxa III : deux fortes dents pointues, l'une au bord antérieur et l'autre postérieure. Coxa IV : une soie.

La partie postérieure de l'opisthosoma est couverte de 9 paires de soies.

Mâle : inconnu.

Provenance : Sur *Cricetomys gambianus* Waterhouse, le 26 août 1953, aux environs proches de Brazzaville, deux femelles. Même hôte le 29 septembre 1953, en forêt du Mayombe, Moyen Congo.

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER
47, bld des Invalides
PARIS VII°

COTE DE CLASSEMENT n° 2362

ENTOMOLOGIE MEDICALE et
VETERINAIRE

ACARIENS CAPTURES AU MOYEN CONGO SUR CRIGETOMYS GAMBIANUS Waterhouse:
ANDREACARUS PETERSI Radford 1952 et A. ZUMPTI n.sp. (ACARINA,
LAEALPTIDAE)

par

R. TAUFFLIEB

ORSTOM Fonds Documentaire

N° : 29035 *cent*

Cote : B

n° 2362

ANN. PARASITOL. HUM. COMP.
1956